



Salaire contrat de professionnalisation

Par **aud152**, le **15/07/2010** à **20:49**

Bonjour,
je suis actuellement en contrat de professionnalisation dans une pharmacie jusqu'en septembre...je viens d'obtenir mon diplome de preparatrice et effectue les meme taches que celles ci....

vais-je être remunéré à un taux d'apprentie ou à celui d'une preparatrice avant la fin de mon contrat???